

Sujet d'étude n°2: Acteurs et enjeux de l'aménagement des territoires français

Situation 1 : un aménagement dans une communauté d'agglomération : l'exemple du pôle du Griffon à Laon



1) L'aménagement : Où ?, Quoi ?, les acteurs/aménageurs ?.

a) La localisation (fait en classe)





En périphérie de la ville de Laon

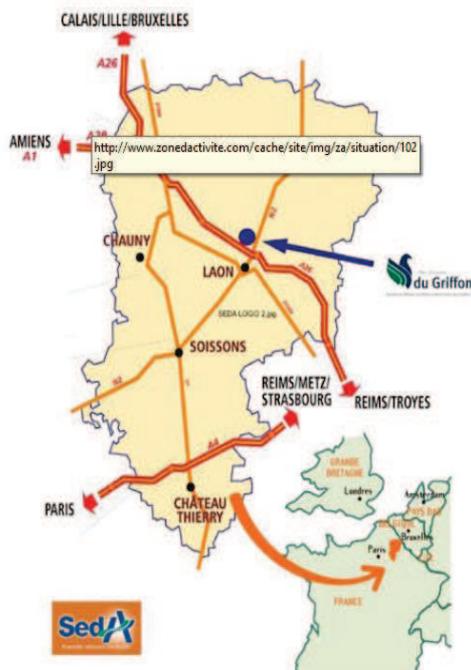
Une fois la décision prise de créer un site dédié à la recherche, la question de sa localisation s'est posée. Il a été rapidement décidé de le maintenir et de le développer sur le Territoire du Laonnois, proche de la ville préfecture du département de l'Aisne.



La localisation du pôle du Griffon dans le département de l'Aisne

Source : Société d'équipement de l'Aisne

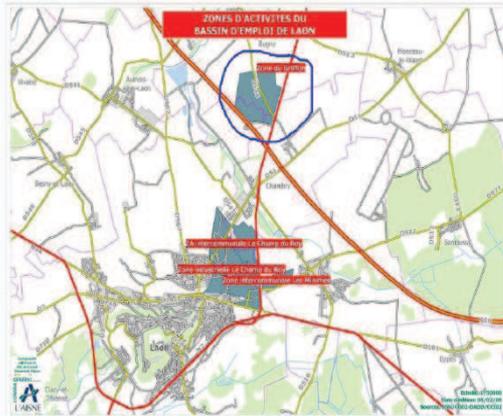
Pôle d'activités du Griffon



À quelques kilomètres au Nord

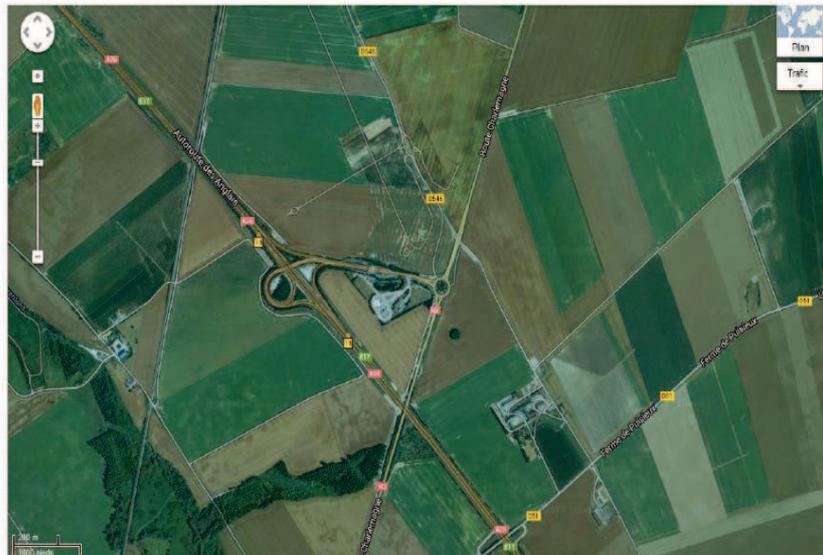
Sur les disponibilités foncières du territoire, les atouts de la future zone du Griffon ont rapidement émergé :

- La vocation de cette zone, adaptée au type d'activités du futur pôle d'excellence ;
- Sa localisation :
 - sur les communes de Chambry, Laon et Barenton-Bugny, impliquant dans ce projet deux Communautés de Communes,
 - en limite de la Nationale 2 qui dessert le Nord-Est de la France et la Belgique, et à proximité immédiate de l'échangeur de l'autoroute A 26



b) Quel aménagement ? (élaboration d'un croquis, fait en classe)

Avant : de la disponibilité foncière proche de l'échangeur autoroutier



Après



Vue aérienne du pôle du Griffon lors des travaux

Source : http://www.aisne-developpement.com/images/admin/zone_activite/2-2.jpg



Paysage du pôle du Griffon

A l'arrière-plan on distingue la butte de Laon

